

TARIFS Pôle Enfance PAPJ

Adhésion au pôle enfance

pour l'année civile par responsable facturé

- ⇒ 1 enfant 15 €
- ⇒ 2 enfants 25 €
- ⇒ 3 enfants et plus 30 €

Les adhésions payées en décembre sont valables pour l'année civile suivante
Réduction de 5 € pour les adhésions de septembre à novembre

* Tarifs applicables au 01/09/2016

Tranches tarifaires selon Quotient familial CAF *

T1	0 à 760 €
T2	761 à 1200 €
T3	1201 à 1500 €
T4	1501 € à 1800 €
T5	1801 € et plus

* Tranches applicables au 8 juillet 2019

Périscolaire matin et soir

Facturation à l'heure entamée

*Tarifs applicables au 02/09/2019

Tranches	1 heure	2 heures	3 heures
T1	2,20 €	4,20 €	5,70 €
T2	2,55 €	4,55 €	6,05 €
T3	2,60 €	4,60 €	6,10 €
T4	2,65 €	4,65 €	6,15 €
T5	2,70 €	4,70 €	6,20 €
Hors CAF /MSA	3,20 €	5,20 €	6,70 €

Goûter + 0,60 €
sur la 1ère heure de présence

Absence non justifiée

Matin 2,50 € / enfant
Soir 5 € / enfant

Mercredi & Vacances scolaires

(pour une présence entre 9h et 17h)

*Tarifs applicables au 08/07/2019

Tranches	Journée Avec repas	1/2 Journée Avec repas	1/2 Journée Sans repas
T1	10,50 €	7,50 €	3,50 €
T2	15,50 €	12,50 €	8,50 €
T3	16 €	13 €	9 €
T4	16,50 €	13,50 €	9,50 €
T5	17 €	14 €	10 €
Hors CAF	21 €	16 €	12 €

PERI ACCUEIL
Matin (7h30-9h) 0.75 € Soir (17h-19h) 1 €

Habitants hors CDC Aunis Sud & SIVOM de la Plaine d'Aunis

Journée + 8 €
1/2 Journée + 4 €

0.5 € de réduction la journée (0.25 € la 1/2 journée)
par enfant à partir du deuxième enfant inscrit

Forfait semaine

appliqué pour 5 journées de présences effectives par semaine

- T1 ⇒ 47.50 €
- T2 ⇒ 72.50 €
- T3 ⇒ 75 €
- T4 ⇒ 77.50 €
- T5 ⇒ 80 €

Nous ne fournissons pas le repas pour les spécificités alimentaires = une déduction de 2,50 € sera appliquée

RETARD = 5€ par quart d'heure / famille